

Demande de titre de séjour

Par emrode, le 28/03/2008 à 14:32

bonjour;

je suis de nattionalité algérienne, je suis venue en france avec un visa "étudiuant" .en septembre 2007 je me suis pacsé avec une française ensuit jai déposé une demande de changement de statut au nivau de la préfécture d'arras et la réponse etait négative (j ai reçu une OQTF)en sachant que mon titre de séjour a expire en octobre 2007 jai fait un recours et ça etait refusé.

en fevrier 2008je me suis marrier en sachant que le procureur a eté saisie avant notre mariage mais il ne s'est pas opposer anotre marriage

ma femme vas accoucher dans deux mois mais la prefécture ne veux pas me délivrer un titre de séjour, jai un avocat

la question que je pause:

le fait que je suis marier et je vais etre papa me donne pas le droit d'avoir un titre de séjour . ou je doit quitter la france et ne pas assister a la naissance de mon enfant " "exusez moi mais ça ne respecte pas les droit de l'homme de ne pas pouvoir couper le cordon bilicale de son bébé""

je suis en sétuation irréguleire mais c'est pas grave si c'etait le prix a payer pour pouvoir assister a la naissance de mon bébé.

en plus jai un amie qui a u le mem cas mais lui en lui a dilivrer un titre de séjour"dans le 93" es ce que si je renouvler ma demande dans le 93 avec une domiciliation je pourrais peut etre avoir une réponse favorable

mercie d'avanse

NB: désoler pour les fautes d'orthografe